**C.C.A.S. de MESSERY**

**Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2023**

**Etaient présents :** Mmes Nathalie Vuarnet, Lucille Schefzick, Nathalie Reynaud et M. Claude Gérard, membres élus.

Mmes Danielle Bocquet, Chantal Chevaux, Valérie Duret et Marie-Rose Redon, et Elisabeth Lanvers membres nommés

**Etaient absents :**

M. Serge Bel, Président, Roseline Meghezzi

**1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 13 décembre 2022 :**

Le compte rendu de la réunion est approuvé à l’unanimité.

### 2/ Appartement en sous-location :

Le contrat de sous-location du logement de Haute-Savoie établi pour un an arrive à son terme et doit être renouvelé. Les membres du CCAS acceptent à l’unanimité le renouvellement de ce contrat à compter du 1er février 2023 et jusqu’au 1er février 2024.

La locataire actuelle a fait une demande de logement social et devrait avoir une réponse début février. Si son dossier est accepté, le CCAS pourra récupérer son logement d’urgence.

**3/ Thé dansant :**

A cause de la crise sanitaire, le repas des ainés a été annulé plusieurs années de suite. Il est proposé de faire un moment de convivialité avec un « thé dansant » le dimanche 26 mars de 15h à 18h. Ouvrir à partir de 70 ans et proposer un dress code rouge et blanc (accessoire).

**4/ Atelier chute :**

Au vu de la réactivité des élus de Messery, Chens-sur-Léman et Douvaine, le premier atelier pour l’équilibre aura lieu le 20 février à Chens-sur-Léman. Déjà 11 personnes sont inscrites.

Le deuxième atelier se déroulera début septembre

Prochaine réunion le **mardi 7 mars 2023** **à 19h**.

La séance est levée à 20h00.